



Groupe interparlementaire d'amitié
France – Vietnam

**FRANCE–VIETNAM : DEUX NATIONS
LIÉES PAR L'HISTOIRE**

Compte rendu
du déplacement effectué par une délégation du groupe
au Vietnam
du 9 au 13 octobre 2010

La délégation était composée de :

- Christian PONCELET, Président de délégation, Sénateur
- Gérard MIQUEL, Sénateur

N° GA 95 – Janvier 2011

SOMMAIRE

Pages

INTRODUCTION.....	5
I. LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE AUX CÉRÉMONIES DU MILLÉNAIRE DE THANG LONG - HANOÏ : RENFORCER UNE RELATION DE COOPÉRATION EXCEPTIONNELLE, FONDÉE SUR UNE HISTOIRE COMMUNE.....	9
A. DES RELATIONS BILATÉRALES TRÈS DENSES	9
B. LA VISITE DE LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE : DES AUDIENCES ET DES RENCONTRES AU PLUS HAUT NIVEAU	9
C. LES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES : DES PROGRÈS RESTANT À ACCOMPLIR	12
II. LE GROUPE INTERPARLEMENTAIRE D'AMITIÉ, VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES.....	13
A. LE VIETNAM, PAYS MAJEUR DANS LES COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES DE LA FRANCE.....	13
B. LA SIGNATURE À VINH D'UN MÉMORANDUM DE COOPÉRATION ENTRE LES VOSGES ET NGHE AN	14
III. ACCOMPAGNER LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE EXPATRIÉE.....	16
A. UNE COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DYNAMIQUE ET DE PLUS EN PLUS NOMBREUSE	16
B. LE DOSSIER DE L'ÉCOLE FRANÇAISE À HÔ CHI MINH VILLE : UNE ILLUSTRATION DU RÔLE DES GROUPES INTERPARLEMENTAIRES D'AMITIÉ.....	16
CONCLUSION	19
ANNEXE : PROGRAMME DE VISITE.....	20

INTRODUCTION

La République française et la République socialiste du Vietnam nourrissent une relation complexe : les liens profonds entre les peuples français et vietnamien ont été forgés par une histoire commune, y compris dans les périodes de souffrance mutuelle. Les mariages mixtes entre Français et Vietnamiens sont l'expression des liens humains et d'amitié qui se sont ainsi créés pendant près d'un siècle et demi d'histoire commune. Ils ont fondé un partenariat sans précédent entre la France, membre fondateur de l'Union européenne, et le Vietnam, un des phares du forum de coopération économique et politique que constitue aujourd'hui l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (acronyme anglais : ASEAN), dont il assure en 2010 la présidence. La France est le partenaire naturel du Vietnam en Europe, comme le Vietnam a vocation à être la porte d'entrée de la France dans l'ASEAN.

Cette histoire commune des hommes et des peuples a aussi constitué le creuset de valeurs partagées, notamment dans l'affirmation des principes fondamentaux d'indépendance et de liberté : la formule du président Hô Chi Minh « *Rien n'est plus précieux que l'indépendance et la liberté* » résonne en écho aux paroles du général de Gaulle, le 22 juin 1940 : « *Vive la France, libre, dans l'honneur et l'indépendance !* ». Le Vietnam et la France ont ainsi à cœur de faire entendre la même voix de puissances globales, soucieuses d'assurer l'équilibre d'un monde multipolaire.

Du 9 au 13 octobre 2010, une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France – Vietnam du Sénat, constituée de son président, M. Christian Poncelet, et de son premier vice-président, M. Gérard Miquel, a visité le Vietnam. M. Christian Poncelet, ancien Président du Sénat, représentait le président de la République française M. Nicolas Sarkozy à l'occasion des cérémonies du millénaire de Hanoï. Il s'agissait du premier déplacement du groupe interparlementaire d'amitié au Vietnam depuis le précédent déplacement dans ce pays, du 8 au 17 septembre 2006, d'une délégation conduite par M. Gérard Miquel, alors président du groupe.

Les deux sénateurs de la délégation française sont des amis de longue date du Vietnam, qu'ils ont visité à de multiples reprises : M. Christian Poncelet s'y est rendu pour la première fois en 1976, au lendemain de la réunification du Vietnam. Lors de sa dernière visite en 2008 en tant que Président du Sénat, il était accompagné de M. Gérard Miquel, président du groupe interparlementaire d'amitié de 2004 à 2008. Ils ont engagé la Haute Assemblée sur la voie de coopérations durables : restauration de maisons traditionnelles à Hué, bourses à des étudiants vietnamiens en France, soutien au festival de Hué, fourniture de matériels dans le domaine hospitalier – à l'hôpital de Hanoï et à l'Institut du Cœur, la fondation Carpentier, à Hô Chi Minh Ville... Lors de son déplacement en 2010, le Président Christian Poncelet s'est aussi engagé

personnellement en faveur des populations vietnamiennes sinistrées par des inondations survenues quelques jours plus tôt dans la province de Nghe An.

Lors de sa visite en octobre 2010, la délégation du Sénat s'est rendue successivement à Hanoï, à Vinh et à Hô Chi Minh Ville¹.

Le déplacement avait été organisé à l'invitation du groupe interparlementaire d'amitié Vietnam-France de l'Assemblée nationale du Vietnam, après l'invitation en France par le groupe interparlementaire d'amitié France-Vietnam du Sénat d'une délégation de parlementaires vietnamiens en avril 2009. La délégation sénatoriale tient à remercier chaleureusement pour leur implication l'ensemble des membres du groupe Vietnam-France, et tout d'abord M. Ngo Quang Xuan, Vice-président de la Commission des Affaires étrangères, Président du groupe d'amitié Vietnam-France, ainsi que les fonctionnaires de l'Assemblée nationale du Vietnam et du ministère vietnamien des Affaires étrangères, sans lesquels ce déplacement n'aurait pas pu avoir lieu. D'importants moyens matériels ont ainsi été mis à disposition de la délégation par l'Assemblée nationale, en particulier des véhicules, une escorte policière et un médecin.

Pour son remarquable accueil lors de sa visite, la délégation adresse aussi ses plus vifs remerciements à Son Excellence M. Jean-François Girault, Ambassadeur de France au Vietnam. Outre sa réception à la Résidence de France et l'intérêt des rencontres et audiences organisées grâce à lui, la délégation a été sensible à sa présence constante à ses côtés de lui-même et de ses collaborateurs, et plus particulièrement de M. Etienne de Gonville, Premier conseiller, qui a été le maître d'œuvre de l'organisation de la visite en un temps record, et de M. Gérard Boivineau, consul de France à Hô Chi Minh Ville, fin connaisseur du Vietnam. Au nom de la délégation qu'il a présidé, M. Christian Poncelet a écrit à M. Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et européennes pour souligner que l'implication de la représentation française en République socialiste du Vietnam a fait de ce voyage incontestablement l'un des plus réussis de tous ceux qu'il a effectués dans ce pays depuis 1976.

Représentant officiellement le Président de la République française M. Nicolas Sarkozy aux cérémonies du millénaire de Hanoï, M. Christian Poncelet, accompagné de M. Gérard Miquel, a rencontré les dirigeants vietnamiens au plus haut niveau, afin de renforcer une coopération fondée sur les liens exceptionnels noués entre la France et le Vietnam. Par ailleurs, la visite de la délégation sénatoriale a aussi permis de renforcer les coopérations décentralisées, déjà très denses, entre la République française et la République socialiste du Vietnam. Enfin, le déplacement du groupe interparlementaire d'amitié a été l'occasion de réaffirmer le soutien constant du Sénat, représentant les Français établis hors de France, à la communauté expatriée, notamment lors de la visite du lycée français à Hô Chi Minh Ville.

¹ Le programme complet de la visite de la délégation figure en annexe au présent rapport.



Le Président Christian Poncelet à Hanoï



M. Gérard Miquel, avec une étudiante en français de l'Université de Vinh

I. LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE AUX CÉRÉMONIES DU MILLÉNAIRE DE THANG LONG - HANOÏ : RENFORCER UNE RELATION DE COOPÉRATION EXCEPTIONNELLE, FONDÉE SUR UNE HISTOIRE COMMUNE

A. DES RELATIONS BILATÉRALES TRÈS DENSES

Les relations bilatérales entre la France et le Vietnam se sont concrétisées par des rencontres au plus haut niveau. Après la visite du président François Mitterrand en 1993, le président Jacques Chirac a participé au Sommet de la Francophonie au Vietnam en 1997, avant une visite d'État en 2004. Du côté vietnamien, M. Nong Duc Manh, Secrétaire général du Parti communiste vietnamien a visité la France en juin 2005 et le Premier ministre M. Nguyen Tan Dung en octobre 2007.

En novembre 2009, la visite au Vietnam de M. François Fillon, Premier ministre, à la tête d'une délégation dont faisait aussi partie M. Christian Poncelet, avait témoigné de la place qu'occupe le Vietnam comme partenaire privilégié de la France en Asie du Sud-Est, à la veille de la présidence vietnamienne de l'ASEAN en 2010. Il s'agissait de la première visite d'un chef de gouvernement français au Vietnam. En juillet 2010, M. Hervé Morin, ministre de la Défense, s'est également rendu au Vietnam.

La visite de la délégation sénatoriale française du 9 au 13 octobre 2010 a pris d'autant plus de sens qu'elle intervenait à la veille de l'échéance majeure du congrès du Parti communiste vietnamien en janvier 2011, qui se réunit une fois tous les cinq ans et conduit au renouvellement des principaux cadres du Parti et de l'État, avant les élections législatives pressenties en juillet 2011.

B. LA VISITE DE LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE : DES AUDIENCES ET DES RENCONTRES AU PLUS HAUT NIVEAU

La délégation sénatoriale a été pleinement associée aux cérémonies de célébration du millénaire de Hanoï, le 10 octobre 2010. Au banquet de gala du 9 octobre, M. Christian Poncelet était ainsi placé à la droite de M. Nguyen Phu Trong, président de l'Assemblée nationale du Vietnam. Lors du défilé sur la place Ba Dinh le dimanche 10 octobre (*photo ci-après*), la délégation était placée au premier rang de la tribune des invités officiels.



Défilé pour le millénaire de Hanoï

M. Christian Poncelet, ancien Président du Sénat, président du groupe interparlementaire d'amitié France-Vietnam, était porteur d'une lettre du Président de la République française M. Nicolas Sarkozy qu'il représentait officiellement aux cérémonies du Millénaire de Hanoï, et qu'il a remise lors d'une **audience avec le Président Nguyen Minh Triet** le 10 octobre (*photo ci-dessous*). M. Christian Poncelet a souligné que le Président Nicolas Sarkozy lui avait fait part de son vœu de se rendre au Vietnam dès que possible.



Audience de M. Christian Poncelet par le président Nguyen Minh Triet

Au cours de l'entretien de la délégation de près d'une heure avec le Président Triet (soit une durée pratiquement double de celle initialement prévue pour cette audience), le chef de l'État vietnamien a remercié son homologue français pour le classement de la citadelle de Hanoï au patrimoine mondial de l'UNESCO. Les deux parties ont convenu de la nécessité de porter à un plus haut niveau les échanges économiques et dans le domaine de l'enseignement.

Les principaux quotidiens vietnamiens ont largement couvert cette audience, dont il a été rendu compte en première page, témoignant à la fois de la place qu'occupent les relations avec la France dans la diplomatie vietnamienne et de la vitalité des liens d'amitié noués avec M. Christian Poncelet, notamment lorsqu'il exerçait les fonctions de Président du Sénat.

D'autres rencontres ont également eu lieu :

- avec M. Ngo Quang Xuan, vice président de la commission des Affaires étrangères, Président du groupe d'amitié Vietnam-France, qui a également accompagné la délégation pendant l'ensemble de son déplacement à Nghe An, et d'autres parlementaires vietnamiens membres du groupe d'amitié Vietnam-France ;



Rencontre de la délégation avec le groupe d'amitié Vietnam-France

- Mme Pham Phuong Thao, présidente du Conseil populaire de Hô Chi Minh Ville ;

- avec les représentants de l'Association d'amitié et de coopération Vietnam-France, qui ont offert un déjeuner en l'honneur de la délégation du Sénat.

C. LES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES : DES PROGRÈS RESTANT À ACCOMPLIR

Malgré la croissance économique exceptionnelle du Vietnam qui en fait une des économies les plus dynamiques d'Asie du Sud-Est (avec un taux de croissance de 5,3 % en 2009, dans un contexte international morose, et une prévision de près de 7 % en 2010), la présence des investisseurs français en Asie n'est pas à la hauteur des relations bilatérales de coopération – ainsi, en matière d'aide publique française au développement au Vietnam (221 millions de dollars en 2009), la France se classe, selon les années, deuxième après le Japon, ou troisième derrière le Japon et la Corée du Sud. Le Vietnam est le deuxième bénéficiaire de l'aide au développement française en Asie, après l'Afghanistan.

En 2009, le commerce bilatéral franco-vietnamien a atteint 1,745 milliard de dollars, dont 534 millions de dollars pour les exportations françaises (en hausse de 36 % par rapport à 2008, grâce notamment à des commandes dans le secteur aéronautique). En termes d'investissements (dont le stock s'élève à 3 milliards de dollars), la France se classe au septième rang, devancée par les États-Unis, le Canada et quatre pays asiatiques (Singapour, Taïwan, la Corée du Sud et le Japon), restant toutefois le premier investisseur de l'Union européenne devant la Grande-Bretagne (2,2 milliard de dollars), et se classant immédiatement devant la Chine (2,7 milliards de dollars). Les principales entreprises françaises présentes au Vietnam relèvent du secteur de l'aéronautique et l'aérospatial (EADS, Thales), des télécommunications (Alcatel-Lucent, SAGEM, France Télécom), du transport ferroviaire, l'environnement (Alstom, OTV-Vinci, Veolia), des travaux publics (Bouygues Construction) et de la grande distribution (Casino). Toutefois, sur des dossiers précis – comme le nucléaire civil – le président du groupe d'amitié déplore que d'autres partenaires que la France puissent être choisis.

La visite au Vietnam, les 25 et 26 novembre 2010, de M. Pierre Lellouche, secrétaire d'État au commerce extérieur, à l'occasion de la troisième édition de la semaine française au Vietnam qui coïncidait aussi avec la réunion du Haut conseil pour le développement de la coopération économique franco-vietnamienne, a toutefois permis de relancer la coopération économique bilatérale, et de réaffirmer les attentes françaises sur des dossiers d'investissement clés, en particulier dans les secteurs de l'électricité et de l'aéronautique.

Le corollaire des échanges économiques est une meilleure ouverture culturelle réciproque : si les anciennes générations au Vietnam restent attachées au français, notre langue décline face à l'anglais parmi les plus jeunes générations. Des progrès sont toutefois à mettre à l'actif, notamment, de la très forte implication de la communauté française comme des autorités vietnamiennes et de notre ambassade à Hanoï, comme en témoigne l'ouverture de l'Université des Sciences et des Technologies de Hanoï Hoa Lac, créée en partenariat avec un consortium français de quelque quarante établissements d'enseignement supérieur, et pour lequel le ministère vietnamien finance quarante bourses par an pendant cinq ans. L'obtention

de la médaille Fields en 2010 par Ngo Bao Chau, ancien élève de l'École normale supérieure, atteste du succès des échanges universitaires entre la France et le Vietnam.

Réciproquement, malgré une progression des étudiants inscrits en vietnamien à Paris à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) et l'ouverture de cours de vietnamien dans un lycée de la région parisienne, la création de pôles de langues asiatiques (en général, chinois, japonais et coréen) dans les universités n'a encore qu'exceptionnellement conduit à l'ouverture de cours de langue et civilisation vietnamienne.

II. LE GROUPE INTERPARLEMENTAIRE D'AMITIÉ, VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES

A. LE VIETNAM, PAYS MAJEUR DANS LES COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES DE LA FRANCE

La tenue à Haïphong des huitièmes assises de la coopération décentralisée, les 5 et 6 novembre 2010, a rendu compte de l'importance de la coopération décentralisée entre collectivités françaises et vietnamiennes. A cette occasion, Son Excellence M. Jean-François Girault, Ambassadeur de France au Vietnam, a lu un message de M. Gérard Larcher, Président du Sénat, la Haute Assemblée exerçant une mission constitutionnelle de représentation des collectivités territoriales.

Les assises franco-vietnamiennes de la coopération décentralisée ont été organisées pour la première fois en 1996, puis tous les deux ou trois ans de façon alternée en France et au Vietnam. Elles se sont tenues en 1996 à Lille, en 1997 à Dinan, en 1998 à Poitiers, en 2000 à Pont-à-Mousson, en 2003 à Toulouse, en 2005 à Hué et en 2007 à Montreuil.

Les premiers accords de coopération décentralisée avec le Vietnam ont commencé au début des années 1990, notamment avec la région Ile-de-France et les communes de Toulouse et Rennes. En 2010, plus de 38 liens de coopération avaient été recensés totalisant plus de 235 projets achevés ou en cours. A l'heure actuelle, une vingtaine d'accords de coopération sont en cours non seulement entre collectivités vietnamiennes et françaises, conseils régionaux, conseils généraux et communes, mais aussi syndicats mixtes et agences de l'eau.

***B. LA SIGNATURE À VINH D'UN MÉMORANDUM DE COOPÉRATION
ENTRE LES VOSGES ET NGHE AN***

Le département des Vosges, dont M. Christian Poncelet préside par ailleurs le conseil général, a souhaité s'inscrire dans cette dynamique d'essor des coopérations décentralisées à l'occasion de sa visite au Vietnam. La deuxième étape du déplacement de la délégation du groupe interparlementaire d'amitié l'a ainsi conduite à Vinh, chef-lieu de la province de Nghe An.

Située dans le Centre Nord du Vietnam, la province de Nghe An couvre une superficie de 16 498,5 km² et comptait, en 2008, 3.123.084 habitants, ce qui la classait au troisième rang des provinces les plus peuplées du Vietnam. Elle est province natale de Hô Chi Minh (né Nguyen Sinh Cung, puis également connu sous le nom de Nguyen Ai Quoc) et de Phan Boi Chau, autre figure du nationalisme vietnamien, décédé en 1940.

Les principales productions agricoles sont le riz, le maïs, l'arachide et le haricot. La province compte 113 gisements de minerais : charbon, bauxite, pierre à chaux, granite, fer, rubis... 226 variétés de plantes médicinales sont également recensées.

Les potentialités en bois dépassent les 52 millions de m³ et comprennent plusieurs bois précieux. 55 % du territoire est couvert de forêts, soit 911.808 hectares, dont :

- Forêts « de production » : 336.478,3 hectares ;
- Forêts « de protection » : 375.118,4 hectares ;
- Forêts « d'usage spécial » : 200.211,3 hectares.

La valeur de la production forestière est passée de 41,6 millions de dollars en 2004 à 56 millions de dollars en 2009. En 2004, 92.129 m³ de bois ont été exploités, contre 117.855 m³

Le jumelage avec les Vosges avait été préparé par le déplacement dans les Vosges, les 11 et 12 avril 2010, d'une délégation de l'ambassade du Vietnam en France, composée de Son Excellence Le Kinh Tai, Ambassadeur du Vietnam, et M. Duong Duc Dung, conseiller, en vue d'identifier des domaines d'excellence du département des Vosges pouvant donner lieu à un accord de coopération décentralisée. Le 12 avril, la délégation vietnamienne avait ainsi effectué des visites portant sur les différentes étapes de la filière bois : Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois (ENSTIB), à Epinal ; scierie Gaiffe, à Champ-le-Duc ; entreprise Ossabois, spécialisée dans la construction de maisons individuelles, au Syndicat. Une rencontre avec la presse locale avait aussi eu lieu à Remiremont.

Lors de son déplacement à Nghe An, la délégation du Sénat a rencontré les dirigeants de la province, notamment, M. Phan Din Trac, président du Comité

populaire, et M. Tran Hong Chau, président du Conseil populaire de la province, qui leur ont offert un dîner et un déjeuner.

Le 11 octobre, un mémorandum relatif à l'établissement de relations de coopération décentralisée entre le conseil général des Vosges de la République française et la province de Nghe An de la République socialiste du Vietnam a été signé à Vinh en quatre exemplaires (deux en vietnamien et deux en français) par M. Christian Poncelet, président du conseil général des Vosges, et M. Tran Hong Chau, président du Conseil populaire de la province de Nghe An. Ce mémorandum, préalable à la signature d'un accord de coopération décentralisée qui en détaillera les modalités, dispose notamment que *« les deux parties mettront en œuvre des activités de coopération dans le domaine économique, tels que le reboisement, la production et la manufacture du bois, l'élevage, ainsi que dans le domaine de l'éducation et de la formation »*.



La délégation du Sénat lors de la signature du mémorandum d'accord Vosges- Nghe An, avec les représentants de la province de Nghe An

La délégation du groupe interparlementaire d'amitié du Sénat a ainsi effectué plusieurs visites dans la province de Nghe An lui ayant permis de mieux connaître l'histoire et la culture de la province, ainsi que ses atouts dans le domaine de la filière bois et de l'éducation :

- le village natal du Président Hô Chi Minh, où la délégation a déposé une gerbe et inscrit un message sur le livre d'or ;

- le département de gestion des forêts de la province classées comme forêts de protection ;

- le département de Sylviculture de l'Université de Vinh, où la délégation a également eu une rencontre chaleureuse avec les étudiants en français.

III. ACCOMPAGNER LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE EXPATRIÉE

A. UNE COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DYNAMIQUE ET DE PLUS EN PLUS NOMBREUSE

Le vendredi 12 octobre, la délégation du groupe interparlementaire d'amitié du Sénat a pu rencontrer des représentants de la communauté française au Vietnam, la plus fortement implantée à Hô Chi Minh Ville, dont des entrepreneurs individuels, lors d'un dîner organisé par le consulat général de France.

En 2009, la population française inscrite sur les registres consulaires au Vietnam comptait 5.343 personnes, enregistrant une progression moyenne annuelle à deux chiffres depuis 2002, date depuis laquelle elle a plus que doublé, comme le montre le tableau ci-après¹.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Population française inscrite résidente au Vietnam	2.558	3.047	3.255	3.445	3.955	4.375	4.912	5.343

Il est remarquable que cette progression de la présence française au Vietnam soit constante, quelle que soit la conjoncture économique et politique vietnamienne et internationale.

La présence française s'exprime aussi dans le cadre de projets de coopération précis, qui ont reçu par le passé le soutien du Sénat. Lors de son séjour à Hô Chi Minh Ville, les sénateurs ont ainsi visité l'Institut du Cœur (Fondation Carpentier).

B. LE DOSSIER DE L'ÉCOLE FRANÇAISE À HÔ CHI MINH VILLE : UNE ILLUSTRATION DU RÔLE DES GROUPES INTERPARLEMENTAIRES D'AMITIÉ

Un des principaux sujets pour la communauté française est celui du lycée français international de Hô Chi Minh Ville. Une visite des locaux ouverts à la rentrée scolaire 2010, suivie d'un repas avec des membres de l'équipe enseignante, a permis de faire le point sur un dossier où une délégation du groupe interparlementaire d'amitié était intervenue lors d'un précédent déplacement au Vietnam en septembre 2006, conduite par M. Gérard Miquel, alors président du

¹ Source : site [expatries-senat.fr](http://www.expatries-senat.fr), page pays Vietnam à l'adresse suivante : <http://www.expatries-senat.fr/pays/vietnam.html>.

groupe interparlementaire d'amitié. La délégation avait plaidé pour une nouvelle localisation du lycée, alors situé en centre-ville sur un espace devenu trop exigu au regard de la progression constante du nombre d'élèves inscrits. Pour sa part, M. Christian Poncelet avait aussi été interpellé sur ce dossier lorsqu'il avait accompagné au Vietnam le Premier ministre, M. François Fillon, en novembre 2009. Déjà sensibilisés à ce dossier, les sénateurs membres de la délégation d'octobre 2010 ont ainsi pu constater le bon avancement de ce dossier.

Lors de la visite du lycée français international de Hô Chi Minh Ville, les membres de la délégation du groupe interparlementaire d'amitié du Sénat ont unanimement apprécié la qualité du site et du projet architectural. Les équipements modernes comportent, notamment, un terrain et une salle de sport, une piscine, une salle polyvalente, une salle de spectacle et un laboratoire de langues.



Le Président Christian Poncelet au lycée français de Hô Chi Minh Ville

Pour la rentrée 2010-2011, l'école française de Hô Chi Minh Ville a ainsi accueilli 605 élèves, en baisse de 8,5 % par rapport à la rentrée précédente. L'équipe compte 82 membres, dont 48 personnels enseignants. La baisse des effectifs a été, au final, relativement limitée, suite à la relocalisation de l'école qui, en raison de sa croissance, a dû quitter ses anciens locaux du centre ville pour une installation en périphérie.

Nonobstant cette baisse des effectifs, la rentrée scolaire, dans un établissement entièrement neuf, sur un nouveau site géographique, s'est en effet bien déroulée. Le ramassage scolaire s'est effectué de façon satisfaisante et la circulation des véhicules à la dépose des enfants devant l'entrée de l'établissement n'a pas posé de problème majeur, en dépit des craintes sur l'absence de parking.

Deux sujets de préoccupations apparaissaient avoir trouvé une réponse, du moins lors de la visite de la délégation du Sénat en octobre 2010 :

- située à proximité de l'école, une décharge a été fermée et est cachée par une rangée d'arbre de la vue directe de l'école,

- le champ d'exécution des condamnés à mort, qui jouxte un mur de l'école, ne devrait plus être utilisé.

Tout en se félicitant des résultats ainsi obtenus, notamment grâce à l'implication des membres de la direction de l'école, de notre consulat général à Hô Chi Minh Ville et de notre ambassade à Hanoï, la délégation du groupe d'amitié France-Vietnam du Sénat restera vigilante sur l'évolution de ce dossier majeur.

CONCLUSION

Avec la France, le Vietnam partage une mémoire commune, créée dans des épisodes d'une même histoire, parfois tumultueuse, toujours passionnée. La France, et singulièrement le Sénat, ont toujours été aux côtés du Vietnam dans les moments cruciaux, qu'il s'agisse du lancement de la politique de rénovation économique Doi Moi en 1986, de l'entrée du Vietnam dans l'ASEAN puis à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), gages de la pleine intégration du Vietnam comme une puissance majeure, pleinement consciente de ses obligations internationales, sur la scène asiatique et mondiale.

Lors de sa visite au Vietnam à l'occasion des cérémonies du millénaire de la fondation de Hanoï, la délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Vietnam du Sénat conduite par son président, M. Christian Poncelet, par ailleurs représentant du président de la République Nicolas Sarkozy dont il était porteur d'une lettre écrite remise en mains propres à son homologue vietnamien, a développé cette relation sans équivalent entre la France et une nation sœur d'Asie.

Toutefois, les coopérations interparlementaires doivent aussi conduire à des politiques concrètes. Tel a été l'enjeu de la politique menée, et que continuera de conduire le groupe interparlementaire d'amitié France-Vietnam du Sénat, à la fois l'un des plus nombreux (ses soixante membres représentent plus d'un sixième des effectifs de la Haute Assemblée) et des plus actifs. La coopération avec le Sénat a été efficace et multiple dans les domaines de l'éducation et de la culture. Elle a permis de faire également avancer des dossiers primordiaux pour la relation bilatérale et la communauté française expatriée, comme pour le lycée français international de Hô Chi Minh Ville. Il s'agit à présent de lui donner de nouvelles dimensions, économique et impliquant également d'autres acteurs de la présence française dans le monde, comme les collectivités territoriales. Tels sont les enjeux, notamment, du mémorandum signé en vue d'un accord de coopération décentralisée entre le département des Vosges et la province de Nghe An, complétant ainsi l'un des domaines les plus fructueux du dialogue et des échanges d'amitié entre les peuples vietnamien et français.

ANNEXE : PROGRAMME DE VISITE

Samedi 9 octobre

15h05	Arrivée à Hanoï par le vol AF 174 <i>Accueil par l'Ambassade (Chancellerie) et par le Président du groupe d'amitié Vietnam-France</i>
16h00	Arrivée à l'hôtel Sofitel Métropole de Hanoï
19h00	Banquet de gala à l'occasion du Millénaire de Thang Long-Hanoï <i>(National Convention Center, n°2 Pham Hung)</i>

Dimanche 10 octobre

07h00	Départ de l'hôtel
07H15	Arrivée place Ba Dinh – Installation dans la tribune C
07h55	Début des cérémonies
08h00	Salut au drapeau Discours du Président Nguyen Minh Triet Défilé militaire civil
12h00 – 15h45	Déjeuner offert par M. l'ambassadeur à la Résidence de France
16h00- 16h30	Entretien avec le Président de la République socialiste du Vietnam, M. Nguyen Minh Triet
16h45 – 18h00	Rencontre avec le groupe parlementaire d'amitié Vietnam-France de l'Assemblée nationale du Vietnam

Lundi 11 octobre

11h15	Départ de l'hôtel pour l'hôtel Mélia.
11h30	Déjeuner avec l'Association d'amitié et de coopération Vietnam-France. (Hôtel Mélia)
15h00	Départ de l'hôtel pour l'aéroport de Noi Bai.
16h50	Départ par vol VN 383 pour Vinh (province de Nghe An).
17h50	Arrivée à Vinh puis installation à l'hôtel Phuong Dong.
19h00	Dîner à l'hôtel Phuong Dong avec les dirigeants du Comité populaire (M. Phan Din Trac, président) et du Conseil populaire (M. Tran Hong Chau, président) de la province

Mardi 12 octobre

08h30	Départ de l'hôtel Phuong Dong.
9h00 10h15	Visite du village natal du président Hô Chi Minh – Dépôt de gerbe.
10h30 – 11h00	Visite du Département de gestion des « forêts de protection » de la province.
12h00	Déjeuner à l'hôtel Phuong Dong avec des représentants de la province.
14h15	Départ de l'hôtel pour le Département de Sylviculture de l'Université de Vinh.
15h30	Départ de l'Université pour l'aéroport.
16h15	Départ par vol VN 375 pour Hô Chi Minh Ville.
18h00	Arrivée à Hô Chi Minh Ville. <i>Accueil par M. Gérard Boivineau, Conseil général de France, par M. Cu Van Hoc, Directeur du Département du Sud de l'Assemblée nationale.</i>
18h15	Installation à l'hôtel Sofitel Saigon Plaza
19h30	Dîner offert par Gérard Boivineau, Consul général de France avec des représentants de la communauté française. <i>Résidence du Conseil général</i>

Mercredi 13 octobre

8h00	Entretien privé. <i>(à confirmer)</i>
9h30	Départ pour le Lycée français intercommunal de Hô Chi Minh Ville
10h15	Visite du Lycée français
12h00	Déjeuner au Lycée français
13h00	Départ pour Hô Chi Minh Ville
14h00 ou 14h30	Visite de l'Institut du Cœur/Fondation Carpentier
14h00	Retour à l'hôtel Sofitel Saigon Plaza
16h25	Départ de l'hôtel pour une audience avec Mme Pham Phuong Thao, présidente du Conseil populaire de Hô Chi Minh Ville
17h15	Retour à l'hôtel
18h30	Départ pour l'aéroport
19h50	Décollage du vol AF 169 pour Paris-CDG